

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'Hébertville-Station

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

**Projet de règlement numéro 2025-04.01
Modifiant le règlement 2025-04 décrétant une dépense et
un emprunt de 229 487\$ visant des travaux de
reconstruction d'un ponceau au rang 3 Ouest**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Que lors de la séance régulière du 6 octobre 2025, le conseil municipal d'Hébertville-
Station
a déposé le projet de règlement numéro 2025-04-01, modifiant le règlement 2025-04
décrétant une dépense et un emprunt de 229 487\$ visant des travaux de reconstruction
d'un ponceau au rang 3 Ouest

Que le projet de règlement est disponible pour consultation,
aux heures normales de bureau,
au 5 rue Notre-Dame, Hébertville-Station.

Que le règlement sera adopté lors de la séance régulière du 20 octobre 2025 et entrera
en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Hébertville-Station ce 10^e jour d'octobre 2025.

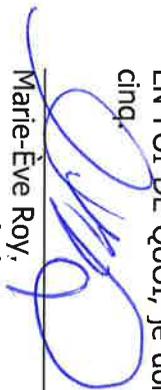

Marie-Ève Roy,

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 335)

Je, soussignée, Marie-Ève Roy, directrice générale de la municipalité d'Hébertville-
Station certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis aux endroits
désignés par le conseil, le 10^e jour d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^e jour d'octobre de l'an deux mille vingt-
cinq.


Marie-Ève Roy,

Directrice générale et greffière-trésorière